



12 août 2020

## À tous les parents d'élèves ayant un droit au transport scolaire Contexte de la rentrée 2020-2021

Chers parents,

Récemment, nous apprenons les conditions de retour en classe pour le mois d'août 2020. Diverses mesures d'hygiène et de distanciation ont été élaborées par la Santé publique afin d'assurer la sécurité de tous et le transport scolaire ne fait pas exception à ces règles. Le personnel scolaire et les transporteurs appliqueront à la lettre les diverses mesures dictées par cette instance.

En ce qui concerne plus précisément le transport scolaire, les dernières consignes émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont les suivantes :

- Il n'est plus nécessaire d'observer une distanciation physique d'un mètre entre les élèves dans le transport scolaire;
- Deux (2) élèves maximum pourront être assis par banquette :
  - Il faut privilégier le regroupement des frères et sœurs sur la même banquette;
  - Les élèves devront demeurer ensemble sur la même banquette, et ce, à chaque jour. Cette organisation dans les autobus scolaires permettra d'appliquer plus efficacement les moyens d'identification des personnes ayant été en contact avec des personnes infectées, s'il y a lieu.
- **Pour les élèves du préscolaire à la 4<sup>e</sup> année**, le port du couvre-visage (masque) à l'intérieur des autobus et des berlines **est recommandé**;
- **Pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) et du secondaire**, le port du couvre-visage (masque) à l'intérieur des autobus et berlines **est obligatoire**;
- L'enfant devra utiliser la place qui lui sera assignée par le conducteur.

### Baisse de la capacité de transport

Nous effectuons le transport quotidien de plus de 22 500 élèves. Nos autobus pouvaient accueillir jusqu'à 60 élèves par autobus au primaire principalement, alors que les mesures décrites plus haut nous obligent à restreindre ce nombre à 48 élèves, soit une baisse de 20 % de la capacité d'accueil de nos véhicules.

De ce fait, nous devons limiter de façon importante notre offre de transport et fixer de nouveaux critères afin de respecter les consignes émises par la Santé publique. Ces mesures sont essentielles afin que les listes d'enfants à bord des véhicules scolaires ne varient pas chaque jour. Voici ce qui sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire :

- Aucune nouvelle place par accommodation tant au primaire qu'au secondaire ne sera octroyée;
- Aucun transport ne sera organisé le matin pour un élève du primaire qui a une fréquentation sporadique au service de garde le matin (ex : service de garde le lundi et mardi matin, et transport scolaire le mercredi, jeudi et vendredi matin). L'élève doit utiliser le transport scolaire 5 jours par semaine le matin;

- Aucun transport ne sera organisé le soir pour un élève du primaire qui a une fréquentation sporadique au service de garde le soir (ex : service de garde le lundi et mardi soir, et transport scolaire le mercredi, jeudi et vendredi soir). L'élève doit utiliser le transport scolaire 5 jours par semaine le soir;
- Modification des heures de classe de certaines écoles;
- Arrivée et départ des élèves à l'école sur plusieurs plages horaires pour une même école.

### Collaboration et solidarité de tous

En plus de ces nouvelles mesures, nous sollicitons la collaboration de tous afin de réduire le nombre d'élèves qui devront être transportés lors de la prochaine rentrée scolaire. Nous tenions à vous aviser de la situation afin que vous soyez en mesure de prendre les arrangements nécessaires. Nous sommes conscients que la situation actuelle représente un casse-tête pour plusieurs familles et c'est pourquoi nous vous recommandons de considérer sérieusement les alternatives suivantes :

- L'utilisation du service de garde à temps plein
- Les déplacements actifs (vélo et marche)
- Le transport en commun
- Transporter vous-même vos enfants

Il est important de tenir compte que ces consignes peuvent changer à tout moment puisque la situation de la pandémie évolue de jour en jour. Nous vous invitons à consulter notre site internet ([www.csda.ca](http://www.csda.ca)) régulièrement afin d'obtenir les derniers développements.

La pandémie est une situation exceptionnelle qui exige la mise en place de mesures tout aussi exceptionnelles. Nous devons tous nous entraider et nous adapter et votre habituelle collaboration sera notre meilleur atout afin d'assurer une rentrée scolaire 2020 sécuritaire pour tous.



Jean Robitaille  
Directeur  
Service de l'organisation et du transport scolaire